



*Jean-Claude Martinez et le Conseil Municipal
vous adressent leurs meilleurs voeux pour l'année
2019*

Cette édition de janvier, traditionnellement dédiée aux vœux paraît un peu plus tard compte tenu de la date de la cérémonie qui s'est tenue le **26 janvier** (voir édito du Maire).

2019 est une année électorale, en France les élections européennes se dérouleront le **26 mai 2019** afin d'élire les 79 députés européens représentant la France au Parlement européen.

Comme tous les ans, le Père Noël est passé à la salle du marais pour voir les enfants de la commune lors de la fête organisée par le Comité des Fêtes. La preuve dans cette édition avec quelques photos. L'association " au grès des loisirs " vous attend le samedi **9 février** pour une soirée " Celtes, Bretons, Vikings ", réservation : **06 18 03 86 66**. D'autres dates dans l'agenda en dernière page.

Bonne lecture, Daniel PATU.



LE décor.

Inscriptions scolaires 2019

Avant le
30 mars 2019
pour les
enfants nés en 2016

Renseignements au **01 64 07 02 07**

Fiche d'inscription disponible
en mairie ou sur

www.favieres77.fr



TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET CHAUFFAGE

Les habitants du Hameau de La Route des grès intéressés par le Gaz Naturel doivent le faire savoir en Mairie. Indépendamment de l'impact sur les coûts de branchement et que votre projet de renouvellement soit à court ou moyen terme, l'anticipation des demandes de branchement permettra d'optimiser les travaux d'extension du réseau de GRDF et ceux de réfection de la voirie du hameau.



Extrait du discours du Maire lors de la cérémonie des vœux de la municipalité le 26 janvier.

Chères Faviéroises, Chers Faviérois,

D'habitude la cérémonie des vœux est un moment de festivité, cette année elle sera pour moi signe de morosité et de déception suite aux évènements nationaux et communaux qui se sont déroulés en 2018.

Pour commencer, les inondations du 6 juin qui ont occasionnées des dégâts importants pour certains d'entre vous, mais dans notre malheur nous avons eu beaucoup de chance en comparaison à d'autres communes où les dégâts furent beaucoup plus impressionnants et avec des pluies moins importantes que celles enregistrées sur notre communes 120 millimètres en 20mm.

Mes chers collègues lors de vos vœux, pour un grand nombre d'entre vous, vous avez évoqué avec plaisir la réalisation de nombreux logements, signe d'un rajeunissement de la population, d'un développement économique et de la survie de vos écoles.

A Favières, une partie de la population ne le voit pas de cette façon. En effet, après la signature d'un permis de construire au 1 rue du clos de la Sauterelle pour la construction de 32 logements, ce sont 80 recours gracieux qui sont parvenus en mairie dont certains des auteurs sont les premiers à ne pas respecter le PLU.

Les remarques de certains de mes prédécesseurs sur ce projet me laisse supposer que leur mémoire est sélective et qu'ils semblent avoir oublié certains de leurs accords. Comme la réalisation de 13 logements rue Lucien Cotel dont certains ne possèdent ni local poubelles ni place de parking ou encore la signature d'un permis de construire, rue du Marronnier sur un terrain qui était réservé pour la construction d'une école, d'où la création d'une association pour la sauvegarde du village.

S'ajoute à ces remarques plusieurs articles de presse. Certains conseillers municipaux qui pensent avoir de grandes connaissances et qui ont surtout un ego démesuré ont été les instigateurs de l'un de ces

articles parus dans le Pays Briard et particulièrement diffamatoire mais il semblerait qu'ils n'aient pas eu le courage d'assumer et de le signer.

Subissant ces attaques et ces comportements, le personnel administratif a préféré quitter le navire fin décembre et non pour d'autres raisons qui circulent actuellement comme les différentes rumeurs que l'on peut entendre concernant le départ de Mme TEIXEIRA.

Pour conclure sur ce sujet, je vous laisserai le choix de terminer cette phrase qui n'est pas de moi, mais qui me semble juste : Les rumeurs sont créées par des jaloux, crues par des curieux et répétées par des.....

Suite au départ de Madame MASSIOT, je salue l'arrivée depuis le 2 janvier de Madame Laura IVANOV au poste d'agent d'accueil et il faudra attendre le 1^{er} mars pour voir l'arrivée d'une secrétaire de mairie, vous pourrez donc comprendre que cette situation engendre du retard dans le traitement des dossiers et particulièrement durant cette période de clôture budgétaire et de déclarations sociales.

Je tenais également à remercier vivement le corps enseignant pour leur implication dans leur mission car cela n'est jamais évident d'instruire les enfants dans des classes multi-niveaux, une classe de maternelle composée de 31 élèves et une classe élémentaire avec 26 élèves. Malgré les reproches ou les conseils bien avisés de certains parents ; je tenais à leur réitérer toute ma confiance et les assurer de mon soutien.

Depuis la mise en place de Voisins Vigilants, nous comptons 87 inscrits. Il y a eu 5 alertes et 45 informations lancées par la mairie et 19 alertes lancées par des voisins. L'action sera reconduite cette année, mais il faudra prévoir quelques ajustements sur la notion d'alerte et d'information, en effet, sur les 19 alertes voisins, seules 8 étaient réellement justifiées.



J'en profite pour évoquer encore une fois le fait que malgré les informations de la commune ou celles de certains syndicats, les actes d'incivilité perdurent et c'est bien dommage.

Comme vous le savez, la politique actuelle est à la réduction des budgets. Malgré tout, nous avons fait le choix, de ne pas augmenter les impôts depuis 2014. Pour ce faire, nous avons entrepris de réaliser des économies sur la plupart des postes budgétaires.

Avec une moyenne annuelle sur cinq ans, de recettes de fonctionnement d'un montant de 943.000€ et de dépenses de fonctionnement d'un montant de 692.000€, nous avons pu rembourser 590 000€ d'emprunt et investir pour 250.000€ sur différents travaux avec nos fonds propres.

L'année 2019 verra la fin de la restauration de l'Eglise Saint Martin, et si l'Etat nous accorde les subventions, l'enfouissement des réseaux du n°101 au n°77 de la rue Louis Victor Dortée et de la rue Jambois ainsi que le commencement de la piste cyclable en collaboration avec la commune de TOURNAN. Merci mon cher Laurent (GAUTIER, Maire de Tournan-en-Brie. Ndlr) pour ton aide.

C'est sur ces mots qu'au nom de l'ensemble des élus, je veux vous présenter mes meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité. Ces vœux s'adressent également à tous ceux qui vous sont chers, à tous ceux qui se trouvent en difficulté pour des raisons diverses et qui attendent de cette nouvelle année des jours meilleurs.

Au moment de conclure, je citerai Antoine de Saint Exupéry qui écrivait dans « Vol de Nuit »
« Dans la vie, il n'y a pas de solution. Il y a des forces en marche : il faut les créer, et les solutions suivent ».

Jean-Claude Martinez



Depuis le début de l'année, Madame Laura IVANOV, nouvelle secrétaire vous accueille en mairie.

en direct de la mairie

CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2018



Tout feu est INTERDIT sur le territoire de la commune de FAVIÈRES

Cette interdiction concerne particulièrement le brûlage de déchets végétaux et de déchets polluants, y compris les déchets de fins de chantiers de construction. Suite à des plaintes de riverains, plusieurs entreprises ont fait l'objet de procès verbaux. Il appartient aux propriétaires commandant des travaux d'informer les entreprises de cette interdiction.



Le grand-père et le clown maître du temps.

État Civil 2018



Naissances

Mila Maria Claudine DE ABREU née le 21 septembre
 Léna Lyana GUINOT née le 27 septembre
 Sélénia Swanny XAVIERE née le 8 octobre
 Maël Gaël Daniel WEISS né le 13 décembre



Décès

Emilia AMADO,
 Veuve Jean DUTERLAY, décédée le 12 décembre



L'Arbre à Lettres



Prochaine parution en mai 2019

REMERCIEMENTS POUR LA RÉALISATION DE CE BULLETIN

Au secrétariat de la Mairie pour son aide précieuse,
 à LaureBé pour la réalisation 06 18 73 12 09
 - Impression Chauvat Bertau - Pontcarré 01 64 66 31 49 -
 Directeur de la Publication : Jean-Claude MARTINEZ
 Rédacteur en Chef : Daniel Patu

DÉPÔT LÉGAL JANVIER 2019 - Tirage : 600 exemplaires.

Agenda

- ◆ 9 février ◆
SOIRÉE " CELTES, BRETONS, VIKINGS "
 organisée par l'association " au grès des loisirs "
 19h30 Salle du Marais
- ◆ 16 février ◆
REPAS DU CLUB " AMITIÉ ET GAÏÉTÉ "
 12h Salle du Marais
- ◆ 30 mars ◆
LOTO organisé par le Comité des Fêtes
 19h Salle du Marais
- ◆ avril, date à définir ◆
ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS
 11h, le lieu sera communiqué ultérieurement.
- ◆ 21 avril ◆
DISTRIBUTION DES CŒUFS DE PÂQUES
 Terrain Communal du Hameau et Salle du Marais
- ◆ 17 mai ◆
**A.G. DE L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE
 DU VILLAGE DE FAVIÈRES - LA ROUTE**
 20h30 Salle du Marais
- ◆ 26 mai ◆
ÉLECTIONS EUROPÉENNES
 Salle du Marais
- ◆ 15 juin ◆
MUSIQUES EN FEUX
 Terrain communal du Bourg

INFOS PRATIQUES

Vous pouvez retrouver cette page sur le site www.favieres.fr
 ou demander **une copie papier à la mairie.**